

Rapports de délégations interparlementaires

Barbe (M. Tobin) et de Burnaby. Sur le plan politique, je peux comprendre leur préoccupation. En ce qui touche la procédure, à titre de Président, je ne peux intervenir, pas plus que n'ont pu le faire les présidents qui m'ont précédé, lorsqu'on utilise le Règlement conformément aux usages et aux pratiques reconnus.

La Chambre a adopté l'article 57 du Règlement. Si on l'invoque, la chambre doit en accepter les conséquences. Puisqu'il a fait part de son intention à une séance précédente, le vice-premier ministre a jusqu'ici respecté les conditions de l'article 57. S'il décide de proposer la motion en question plus tard aujourd'hui, il me faudra nécessairement la mettre aux voix.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRESPRÉSENTATION DU 18^E RAPPORT DE L'ASSOCIATION
PARLEMENTAIRE CANADIENNE DE L'OTAN

M. Bob Hicks (Scarborough-Est): Monsieur le Président, conformément à l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le dix-huitième rapport de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN.

* * *

COMITÉS DE LA CHAMBREFINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES—10^E RAPPORT DU
COMITÉ PERMANENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le dixième rapport du Comité permanent des finances et des affaires économiques qui porte sur l'entrée en contrebande d'essence au Canada et sur l'évasion fiscale s'y rapportant.

Le Comité propose dans ce rapport un certain nombre de recommandations et demande principalement au ministre du Revenu national de rétablir les permis des négociants indépendants de produits pétroliers qui ont passé des vérifications sans problème et d'obliger les nouveaux venus sur le marché souhaitant obtenir un permis à présenter une lettre de crédit par laquelle ils s'engagent à verser la taxe due.

Le Comité prie le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) de faire enquête sur le prix de vente de l'essence depuis le dépôt du dernier budget pour établir si les principales raffineries se sont concertées pour limiter la concurrence.

AGRICULTURE—3^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. A. H. Harry Brightwell (Perth): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du Comité permanent de l'agriculture auquel, conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, le Comité demande que le gouvernement donne une réponse globale.

Ce rapport porte sur l'industrie de la culture du tabac, monsieur le Président, et sur les conséquences du déclin de cette industrie sur certaines localités. Cette industrie connaît un déclin qui porte préjudice aux familles et aux communautés agricoles, déclin qui est en bonne part causé par la politique adoptée par le gouvernement à l'égard du tabagisme et les taxes imposées sur les cigarettes.

Ce rapport propose des recommandations visant à faciliter la transition qui est en cours et à aider les localités touchées.

JUSTICE ET SOLLICITEUR GÉNÉRAL—4^E RAPPORT DU COMITÉ
PERMANENT

M. David Daubney (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent de la justice et du solliciteur général sur la teneur du projet de loi d'initiative privée C-234, Loi d'aide à la recherche des enfants disparus, auquel le Comité demande que le gouvernement réponde avant le 1^{er} septembre 1987.

• (1110)

Le Comité recommande que l'on modifie le Code criminel pour garantir que les mesures de recherche d'enfants disparus sont prises convenablement et rapidement et pour faire une infraction du fait de ne pas signaler la disparition d'un enfant ou de ne pas aider à la recherche d'un enfant disparu.

AGRICULTURE—4^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Lee Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent de l'agriculture portant sur les coûts des intrants agricoles. Conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer une réponse à ce rapport dans les 150 jours.

MULTICULTURALISME—1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Gus Mitges (Grey—Simcoe): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent du multiculturalisme.

Monsieur le Président, le Comité signale dans son rapport que de nombreux Canadiens sont encore victimes de discrimination, et que l'on n'exploite pas encore suffisamment les ressources humaines et économiques inhérentes à la diversité linguistique et culturelle du Canada, afin d'actualiser le plein potentiel de la société multiculturelle et multiraciale du Canada. Il est essentiel d'adopter maintenant des mesures précises afin d'intégrer le multiculturalisme à tous les aspects de la vie sociale, politique et économique du Canada.